



Obligation du concubin

Par **Samie**, le **30/01/2019** à **18:19**

Bonjour,

Je suis séparée du père de ma fille et je dois payer un billet d'avion pour que cette dernière puisse le voir pendant les vacances d'été décidé par le juge.

Depuis, j'ai refait ma vie et suis actuellement en concubinage.

Je vais saisir le jaf car nous de sommes pas en capacité de payer le billet d'avion (1200€) avec de enfant à charge et un seul travailleur.

Sur la décision du jugement seul mon nom y figure.

Mon compagnon doit-il payer ce payer ce billet (vu que je suis sans emploi)

Quelles sont ses obligations ?

Merci.

Par **youris**, le **30/01/2019** à **18:34**

bonjour,

il n'y a aucun lien juridique entre concubins donc aucun droit ni obligations réciproques.

votre compagnon n'a donc aucune obligation envers vous et encore moins envers votre fille, surtout que je suppose que votre compagnon participe déjà à l'entretien de votre fille alors qu'il n'y est obligé.

le concubinage s'appelle union libre, le terme est explicite.

la solution dans votre cas, c'est de travailler puisqu'il vous appartient de subvenir aux besoins de votre fille.

imaginez que demain, vous vous séparez de votre compagnon, que ferez-vous ?

salutations

Par **Samie**, le **30/01/2019** à **19:05**

Je fais une pause pour m'occuper du petit dernier. C'est un choix personnel. Je ne m'inquiète pas d'une éventuelle séparation, bien que cette réalité existe.

J'ai réussi à survivre à une séparation , je suis bien armée, merci de vous en inquiéter.

Alors pourquoi mon compagnon doit fournir ses fiches de paies ?

Par **P.M.**, le **30/01/2019** à **19:26**

Bonjour,

Il y a solidarité des dépenses du ménage entre concubins reste à savoir si cela inclut une telle dépense mais le Juge aux Affaires Familiales devrait en apprécier...

Par **Samie**, le **30/01/2019** à **19:43**

Merci pour vos réponses.

Par **youris**, le **30/01/2019** à **20:30**

en connaissant les revenus de votre concubin, le JAF pourra connaître vos ressources personnelles disponibles.